

Christophe Garreau de Loubresse
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
d'Aix en Provence

105, Chemin du Beausset au Castellet
BP9
83330 LE BEAUSSET

Tel. 04.94.98.58.08

MEILLEURARTISAN.COM
22 Rue Carnot
05000 GAP

Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint mon rapport de commissaire aux apports concernant l'apport des parts détenues par Monsieur Olivier HERLENT au sein de la SARL MEILLEURARTISAN.COM à la SAS HOH.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Fait au Beausset, le 6 février 2023

Christophe Garreau de Loubresse
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
d'Aix en Provence

MEILLEURARTISAN.COM

SARL au capital social de 14 000 €

Siège Social : 22 Rue Carnot

05000 GAP

494 737 554 RCS GAP

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS

SUR LES APPORTS EFFECTUES

PAR OLIVIER HERLENT

DE LA SARL MEILLEURARTISAN.COM

AU PROFIT DE LA SAS HOH

MEILLEURARTISAN.COM

SARL au capital social de 14 000 €
Siège Social : 22 Rue Carnot
05000 GAP
494 737 554 RCS GAP

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS

Monsieur,

Vous m'avez désigné en qualité de Commissaire aux Apports en date du 05/02/2022, afin d'apprécier et d'évaluer les apports en nature que vous devez effectuer au profit de la SAS HOH.

Ces apports en nature relèvent de l'apport de 100 parts détenues par Monsieur Olivier HERLENT au sein de la société MEILLEURARTISAN.COM à la SAS HOH.

J'ai l'honneur de vous rendre compte de cette mission qui m'a été confiée et je vous présente mon rapport sur l'appréciation de la valeur de l'apport des 100 parts devant être effectué par des personnes physiques dans le cadre d'une souscription au capital par création d'actions de la SAS HOH.

EXPOSE DE L'OPERATION PROJETEE :

L'opération telle qu'elle résulte, peut se résumer ainsi :

Il existe une société dénommée MEILLEURARTISAN.COM, société à responsabilité limitée, au capital de 14 000 € constitué de 100 parts de 140 € de valeur nominale chacune.

Le siège social est fixé 22 Rue Carnot, 05000 GAP.

La société MEILLEURARTISAN.COM a pour objet : Exploitation de sites Internet mettant en relation des usagers et des professionnels.

La société est immatriculée depuis le 14/03/2007 au RCS de GAP sous le n° 494 737 554.

Monsieur Olivier HERLENT détient la totalité des parts de la SARL MEILLEURARTISAN.COM.

Il fait apport des 100 parts qu'il détient dans la SARL MEILLEURARTISAN.COM à la Société HOH.

En contrepartie de cet apport, il sera attribué au total 273 000 actions à Monsieur Olivier HERLENT, nouvelles, d'une valeur nominale de 1 euro chacune, entièrement libérées, à titre de souscription au capital de la SAS HOH par apport en nature.

LES APORTEURS :

Monsieur Olivier HERLENT.

SOCIETE BENEFICIAIRE :

La SAS HOH est en cours d'immatriculation au RCS de GAP.

Son capital social sera de 273 000 euros ;

Son siège social sera établi 33 Rue Colonel Roux, 05000 GAP.

DESCRIPTION DES APPORTS :

Monsieur Olivier HERLENT apporte les biens et droits suivants :

Actifs apportés :

- 100 parts de la SARL MEILLEURARTISAN.COM

VALEUR TOTALE DE L'APPORT : 273 000 euros

L'actif net apporté par Monsieur Olivier HERLENT à la Société HOH s'élève donc à 273 000 euros.

En contrepartie de cet apport, la SAS HOH rémunèrera les associés par :

- l'émission de 273 000 actions de 1 euro de nominal ;

DESCRIPTION DES METHODES D'EVALUATION UTILISEES :

Les titres apportés ont été évalués à leur valeur réelle.

Les titres de la Société MEILLEURARTISAN.COM ont été évalués au regard d'une valorisation patrimoniale basée sur l'actif net comptable prévisionnel au 31/12/2022 ainsi que sur la rentabilité basée sur le coefficient retenu de 4 excédents bruts d'exploitation réalisée sur les trois derniers exercices avec une décote.

Dans le cadre de cette opération d'apport et d'après l'activité de la société, je me suis assuré :

- de la pertinence de la méthode retenue pour valoriser les apports ;
- de la correcte application de cette méthode

CONCLUSION :

J'ai effectué les diligences que j'ai estimées nécessaires, selon les normes de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes.

Sur la base de mes travaux, j'estime que la valeur des apports s'élevant à 273 000 euros n'est pas surévaluée, et, en conséquence, que l'actif net apporté est au moins égal au montant des actions créées de la SAS HOH.

Fait au Beausset, le 6 février 2023

Christophe Garreau de Loubresse
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
d'Aix en Provence

MEILLEURARTISAN.COM

SARL au capital social de 14 000 €
Siège Social : 22 Rue Carnot
05000 GAP
494 737 554 RCS GAP

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS

ANNEXES

❖ **Liasse au 31/12/2021 de la SARL MEILLEURARTISAN.COM**